

Le monde du travail est en constante évolution, adhérer à un syndicat c'est se donner la possibilité d'être informé, accompagné, protégé, conseillé et défendu.

POURQUOI LA CFDT ET PAS UNE AUTRE ORGANISATION SYNDICALE ?

Parce qu'adhérer à la CFDT, c'est bénéficier de services que ne proposent pas les autres syndicats.



UNE ASSISTANCE JURIDIQUE

Vous bénéficiez d'une défense individuelle face à l'employeur en cas de litige.



UN RÉSEAU D'AVOCATS

CONSEILS À VOTRE DISPOSITION



UN SERVICE TÉLÉPHONIQUE

« Réponses à la Carte »

Posez toutes vos questions liées au travail, à la vie professionnelle ou personnelle, pour vous et vos proches.

Au 09.69.39.19.39



UNE ASSURANCE

« VIE PROFESSIONNELLE »

Bénéficiez d'une prise en charge des frais liés à votre défense en cas de mise en cause par un client, un prestataire, dans l'exercice de votre métier.

ÊTRE ADHÉRENT
CFDT

ÊTRE ADHÉRENT
CFDT, chez
BNP PARIBAS



Être accompagné par des représentants issus de tous les métiers, de toutes les régions et formés pour répondre à vos interrogations/problématiques RH, salariales, personnelles...

ENSEMBLE, NOUS SOMMES PLUS FORTS.

EN 2024 N'HÉSITEZ PLUS, REJOIGNEZ LA CFDT !

La CFDT BNP Paribas vous propose aussi L'INFO VRAIE EN VIDEO !

Une émission qui répond, en moins de 5 mn aux questions que vous pouvez vous poser et qui reviendra sur l'actualité de BNP PARIBAS. À regarder où vous voulez, quand vous voulez !

PRIME

Promotions/augmentations

SALAIRE

VOUS Y RETROUVEREZ FORCÉMENT UN SUJET QUI VOUS CONCERNE !

Congés

TÉLÉTRAVAIL

EVALUATIONS PROFESSIONNELLES

